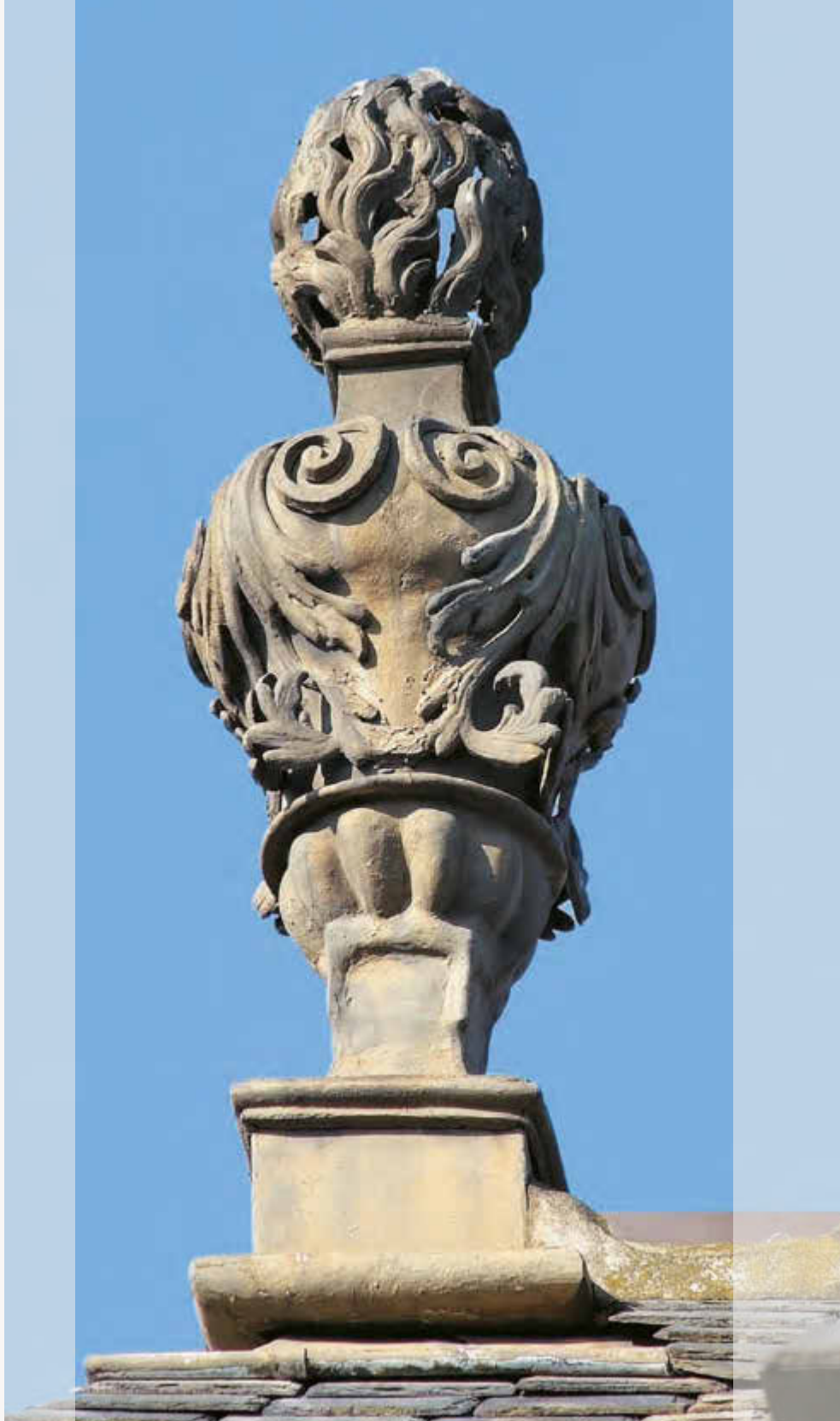


7	INTRODUCTION
7	Rappel historique
8	La production : les matériaux et les formes
8	Des rôles variés
13	COUVRIR ET ORNER SON TOIT : DE LA TECHNIQUE À L'ESTHÉTIQUE
13	Toiture et ornementation : techniques et mise en œuvre
13	• La toiture
14	<i>L'ardoise : le joyau des carrières</i>
22	<i>Le chaume</i>
23	<i>La tuile</i>
24	• L'ornementation de la toiture : épis de faitage, faîtières et girouettes
25	<i>Les épis de faitage</i>
27	<i>Les faîtières</i>
32	<i>Les girouettes</i>
35	Les matériaux utilisés pour l'ornementation
36	• La terre cuite
38	• Le plomb
42	• Le zinc
47	LES CENTRES DE PRODUCTION ET LES MÉTIERS
47	Les centres de production
48	• La poterie de Fontenay à Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)
57	• Les potiers du Trégor et du Penthièvre
62	Les métiers
62	• Le couvreur
70	• Le potier
76	• L'ornemaniste
83	LE RÔLE DES ORNEMENTS DE TOITURE
83	Un aspect fonctionnel avéré

83	• La protection du poinçon
86	• L'ornement de toiture comme indicateur météorologique et signal dans le paysage
91	« Joindre l'utile à l'agréable »
94	Une dimension symbolique indéniable
94	• La girouette, un privilège réservé à la noblesse
97	• La profession et les passions du propriétaire
100	• Une protection du foyer
105	L'ICONOGRAPHIE
106	Des ornements de toiture adaptés aux bâtiments sur lesquels ils se trouvent
111	Les formes
118	• Une grande variété de formes
119	• Des formes influencées par les styles architecturaux
122	• Les formes comme une « marque de fabrique » de certains centres de production
123	• Une forme particulière : l'épi de faîtage anthropomorphe
130	• Les ornements de toiture zoomorphes
134	• L'astre solaire
136	Les styles, « du prêt à poser au sur mesure »
137	• Influence d'autres domaines des arts décoratifs : le mobilier, l'orfèvrerie...
141	• Le costume comme élément de datation
144	• Le style, la « main » de l'artisan
147	Les influences et les spécificités locales
147	• Des similitudes avec d'autres aires d'études
149	• Des spécificités locales
159	CONCLUSION
162	Bibliographie
164	Glossaire
166	Remerciements et crédits photographiques



Pot à feu, hôtel de Blossac,
Rennes (Ille-et-Vilaine)



INTRODUCTION

La toiture est un élément important de la construction. Il s'agit souvent, en effet, de l'élément qu'on remarque en premier à distance puisqu'il parachève la silhouette d'un bâtiment. Au même titre que les matériaux dont sont constitués les murs, ceux de la couverture dessinent des caractéristiques architecturales régionales et leurs détails se déclinent en différentes typologies. Que ces détails appartiennent au registre de la structure ou à celui du décor, ils démontrent le même souci : celui de personnaliser et de mettre en valeur l'édifice.

Les ornements se font aujourd'hui, de plus en plus rares sur nos toitures. Cependant, outre leur valeur symbolique forte, ils reflètent en Haute Bretagne la diversité des matériaux et des savoir-faire qui s'y attachent.

Aujourd'hui, ces éléments fragiles sont menacés de disparition, faute d'entretien ou par perte des savoir-faire. De plus, ils n'ont généralement pas fait l'objet de recherches dans le cadre des études sur l'habitat traditionnel, comme si leur positionnement hors du champ de vision et leur absence apparente de fonction les reléguaient à un rôle moindre. Le présent ouvrage souhaite faire sortir de l'oubli épis de faîtage, girouettes, *crêtes* et *lignolets*, dont la charge symbolique et affective va bien au-delà de leur valeur emblématique.

Rappel historique

Les ornements de toiture ont une longue histoire. Dans la Grèce antique, on utilisait déjà des ornements pour couronner les édifices (girouette de la Tour des vents d'Athènes, II^e-I^{er} siècle

avant J.-C.). En France, les plus anciens qui ont pu être observés dateraient de 1220 et, selon Viollet Le Duc, se trouvaient à Troyes. Les premières représentations d'épis de faîtage sont antérieures puisque visibles sur la tapisserie de Bayeux qui date de 1080.



Vue des toits du château de la Bourbansais
à Pleugueneuc (Ille-et-Vilaine)

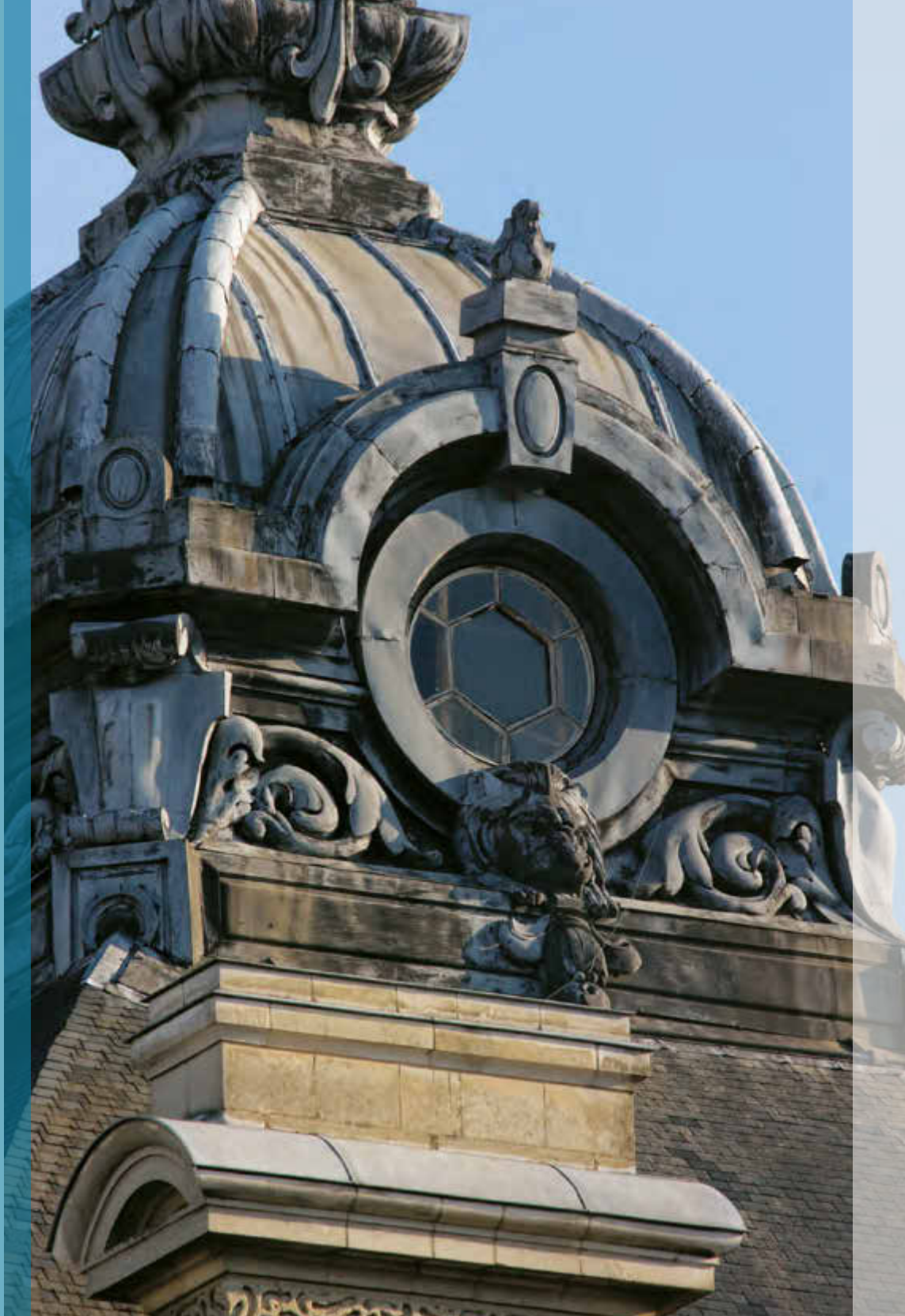
La production : les matériaux et les formes

La Haute Bretagne témoigne de l'utilisation d'une grande diversité de matériaux pour la réalisation des ornements de toiture et, tout spécialement celle des épis de faîtage. Certains secteurs étaient réputés pour le travail d'un matériau particulier, comme

le plomb à Vitré aux XVI^e-XVII^e siècles, ou encore la terre cuite à Fontenay dans la commune de Chartres-de-Bretagne à la même époque. Toutefois, dès la fin du XVIII^e siècle, ces sites de production déclinent puis disparaissent. À cette époque, les ornements de toiture, jusqu'alors réservés aux habitations de l'élite rurale, se développent sur les toits des bâtiments des villes et des villages, des plus imposants aux plus modestes. La seconde moitié du XIX^e siècle témoigne du passage d'une production artisanale à une production quasi-industrielle. À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, la fabrication en série et la diffusion de modèles, via les catalogues, entraînent une généralisation des épis en zinc et en terre cuite moulée. Cette période marque ainsi une rupture en termes de types de production, mais également en termes de formes utilisées ; elle est aussi celle de la généralisation à tous types de bâtiments. En dépit de ce phénomène d'uniformisation de la production, certains propriétaires cherchent cependant à personnaliser les épis de faîtage posés sur leur toiture ; certains exemples présentés dans l'ouvrage témoignent de cette pratique.

Des rôles variés

Les ornements de toiture assurent trois rôles principaux : fonctionnel, symbolique et esthétique. Selon les époques, le rang d'importance de ces rôles varie.



Décor en zinc sur
le toit du Palais du
commerce, Rennes
(Ille-et-Vilaine)

Éléments principalement fonctionnels au Moyen Âge, ils deviennent rapidement significatifs d'un rang social. Néanmoins, dès l'origine et en tous temps, ils jouent un rôle esthétique important.

La réalisation des ornements de toiture a évolué d'une production originale vers une production en série. Les plus anciens ont été réalisés à l'initiative d'un commanditaire particulier. Presque tous sont des œuvres anonymes, des marques y sont en effet très rarement apposées. Leurs créateurs pouvaient aussi bien être des potiers que des chaudronniers, des fondeurs ou encore des couvreurs. Outre le fait que l'ornementation des toits permet d'évaluer le niveau des techniques et des mises en œuvre de l'époque, elle révèle également les activités exercées autrefois par les propriétaires et témoigne même de leurs croyances. Lignolets en ardoise, girouettes montrant le travail du laboureur, ou épi de faîtage en forme de croix sont autant de détails qui donnent sens aux édifices.

Certains éléments nouveaux, issus du progrès technique, sont venus en quelque sorte « détrôner » les ornements de nos toitures, tel, dans un premier temps, le paratonnerre inventé au milieu du XVIII^e siècle, puis, dans un second temps, les antennes de télévision, à partir du milieu du XX^e siècle. Aujourd'hui, ces éléments ne laissent

malheureusement que peu de place sur les toits à nos chers épis et girouettes...

En Ille-et-Vilaine, les collections de deux passionnés d'ornements de toiture nous ont permis d'affiner notre regard sur ces objets. Il s'agit de Jules Aussant, collectionneur de la fin du XIX^e siècle, qui a fait don de sept épis de Fontenay en 1871 au musée de Bretagne et qui a écrit un article sur le sujet dans les années 1870, et de Monsieur Yves Bellenger-Rouault, ancien couvreur, qui collectionne les ornements de toiture depuis une cinquantaine d'années et qui nous a aimablement introduits dans son univers et fait partager sa passion. Qu'il en soit ici remercié.



Potière au travail,
confection d'un épi
en terre cuite

Toiture du manoir de la Ville aux Veneurs à Trévé, XVIII^e siècle (Côtes-d'Armor)





COUVRIR ET ORNER SON TOIT : DE LA TECHNIQUE À L'ESTHÉTIQUE

Toiture et ornementation : techniques et mise en œuvre

- La toiture

Dans l'Antiquité, les toitures étaient rares et très plates, la couverture à deux pentes était en tuile, souvent ornée de motifs en terre cuite. Ce type de couverture était en usage en France jusqu'à la période romane. Les toits qui n'abritaient aucune pièce habitable étaient peu élevés et dépourvus d'ouvertures. Leur seule ornementation consistait quelquefois en une crête de pierre. Les couvertures en tuile laissaient s'écouler les eaux pluviales directement sur le sol. C'est au XII^e siècle — alors que sont entreprises les premières tentatives d'isolation des combles des édifices pour en faciliter les réparations et éviter les infiltrations d'eau grâce aux progrès

de la charpenterie — que les toitures commencent à prendre des inclinaisons plus fortes. À la fin du XII^e siècle et au XIII^e siècle, les toitures, celles des églises tout particulièrement, s'élancent plus audacieusement encore. Si la couverture est le plus souvent en ardoise lorsqu'il s'agit d'églises ou de châteaux, plusieurs églises sont recouvertes de feuilles de plomb qui épousent la forme de la charpente. À la base du comble, des *chêneaux*, généralement décorés de balustrades, reçoivent les eaux de pluie. Enfin, les combles rendus habitables par leur surélévation sont éclairés par des lucarnes en pierre ou en charpente recouverte de plomb et couronnés d'épis et de crêtes. Mais c'est surtout aux XIV^e et XV^e siècles que les couvertures atteindront leur plus grand développement et l'art de couvrir son apogée. Les combles renferment alors

une quantité de pièces d'habitation parfois disposées sur plusieurs étages et s'ornent de lucarnes. Des épis et des crêtes couronnent ces couvertures. Les tours et les tourelles dardent vers le ciel des épis très élevés. Puis à la fin du XV^e siècle apparaissent des coupoles souvent couronnées d'une lanterne et des toits « à l'impériale ». Au début du XVII^e siècle, l'architecte François Mansart invente un genre de couverture qui se compose de deux pentes brisées auquel son nom reste désormais associé.

En Haute Bretagne, on rencontre des formes de toiture variées que l'on peut toutefois regrouper en plusieurs types, à quelques nuances près : les toits à deux pans, les toits à deux pans et deux croupes, les toits à deux pans et deux demi-croupes, les toits à quatre croupes, les toits « à la Mansart ». Les toits sont couverts en ardoise, en tuile ou en chaume. Les *solins* sont assurés par un mortier de chaux naturelle et la pose de tuiles faîtières en terre cuite, de lignolet en ardoise ou de faîtage en zinc.

L'ardoise : le joyau des carrières

On attribue l'invention des toitures en ardoise à Saint-Lerzin, évêque d'Angers à la fin du VI^e siècle. Toutefois, leur généralisation n'intervient que vers le XI^e-XII^e siècle pour culminer aux XVI^e et XVII^e siècles, grâce à l'essor des ardoisières de Trélazé (Maine-et-Loire).

En 1789, des communautés religieuses sont propriétaires des ardoisières en Anjou. Beaucoup de bretons émigrent à cette époque et viennent y travailler.

En Bretagne, la mise en œuvre de l'ardoise est une tradition ininterrompue depuis le XIV^e siècle. Les débouchés offerts à partir de 1842 par le canal de Nantes à Brest font entrer dans l'ère industrielle ce qui n'était qu'un artisanat local. Au XIX^e siècle, on a foré des puits, creusé des mines, exploité les filons souterrains. Ces carrières donnaient des toitures variées selon les régions : à chaque lieu, sa couleur et ses particularités. Celles de Ploërmel, aujourd'hui fermées, livraient une ardoise régulière qui pouvait se tailler finement comme celle d'Anjou, quoique plus grise. Dans la région de Maël-Carhaix, l'ardoise est noire, très dure, au grain régulier et fendue épaisse. L'ardoise de Sizun est bigarrée, allant du noir à l'ocre rouge ou jaune, avec des taches grises. En vieillissant elle prend un ton rouille puis tourne au gris avec différentes nuances. On trouve également l'ardoise blanche, légèrement carbonatée de Saint-Aignan (Morbihan) ou la verte très épaisse de Plougasnou et de Locquirec (Finistère) ou encore l'ardoise argentée très épaisse des Lacs à Cornillé (Ille-et-Vilaine).

La production bretonne a culminé entre 1920 et 1940, avant de connaître le déclin. Par exemple en Ille-et-Vilaine,